



Fondation ITSRS

IRTS Ile-de-France
Montrouge
Neuilly-sur-Marne



Taxe
d'apprentissage

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX AU COEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS FRAGILES



ÉRIC
MARCHANDET
DELEGUE GENERAL
DE LA FONDATION ITSRS

Des métiers méconnus

Les métiers du secteur social et médico-social sont largement méconnus du grand public. Pourtant, l'action des professionnels bien que discrète est essentielle pour le maintien de la cohésion sociale.

Intervenants auprès de personnes fragiles, les travailleurs sociaux possèdent une technicité qu'ils acquièrent au cours de leur expérience professionnelle, mais aussi durant leurs années de formation.

Comment accompagner une personne âgée ?

Comment développer l'autonomie d'une personne en situation de handicap ?

Comment faciliter l'insertion de personnes éloignées de l'emploi ?

Comment reconstruire une relation familiale qui s'est dégradée ?

C'est à toutes ces questions, et à bien d'autres encore, que doivent répondre de manière très pragmatique, et au jour le jour, les travailleurs sociaux.

La taxe d'apprentissage pour quoi faire ?

Le recours à la taxe d'apprentissage permet de financer des projets ponctuels ou d'investir dans des outils pédagogiques spécifiques.

Nos étudiants doivent pouvoir développer leur potentiel grâce notamment aux apports des technologies de la communication qui permettent une approche différente des connaissances avec une pédagogie plus en lien avec leur propre mode de vie.

Ce recours durant la période de formation permet aussi aux étudiants de mieux appréhender les outils informatiques qu'ils rencontreront sur le terrain.

La taxe d'apprentissage est aussi un lien

Un lien qui unit le monde économique avec celui de l'intervention sociale et médico-sociale.

Ce lien est essentiel. Il permet dans un geste simple une meilleure compréhension des besoins et des nécessités d'un secteur dont l'action sociale reste aujourd'hui plus que jamais essentielle.



Statut

fondation reconnue
d'utilité publique

+ 100 ans
d'existence

1 400
étudiants

16
formations sociales
du niveau V
au niveau I

3
universités partenaires
Paris 13 - SPC
Évry-Val-d'Essonne
Paris-Dauphine

2 sites
Montrouge (92)
Neuilly-sur-Marne (93)

1
pôle recherche

L'IRTS a pour mission la formation des travailleurs sociaux tout au long de la vie.

Fort de sa propre expertise et expérience, enrichies de partenariats avec les universités et les employeurs, l'IRTS forme jeunes et adultes à plus de 15 métiers, du niveau CAP au niveau MASTER.

Nous soutenir par la taxe d'apprentissage, c'est nous accompagner à maintenir la qualité de la formation des futurs professionnels.

Une diversité d'étudiants

Les étudiants ont entre 17 ans et plus de 50 ans et ont quitté l'école sans diplôme, ou viennent tout juste d'avoir le Bac ou ont terminé un parcours universitaire...

Certains ont de l'expérience professionnelle dans le secteur, d'autres s'engagent dans une reconversion complète ou bénéficient de la formation continue, d'un contrat de professionnalisation... Ils viennent de la France entière.

Une richesse d'expériences que les étudiants partagent ; tous ayant choisi un métier de la relation.

Contact - FONDATION ITSRS

Florence Dézière - Responsable financière
01 40 92 34 92 - fdeziere@irtsidf9293.eu
Site Internet - www.fondation-itsrs.org